



## **VENTE DES CHANTIERS QUEL AVENIR POUR LES SALARIES ?**

*La vente des Chantiers, aujourd'hui est un sujet qui fait couler beaucoup d'encre. Mais comme souvent aux Chantiers, les principaux concernés, les salariés, sont les derniers avisés.*

*Alors que nous allons aujourd'hui même nous rendre dans les bureaux du ministère de l'industrie, c'est l'occasion de faire le point et de mettre un point sur le i.*

La CGT, en tant que premier syndicat du site, participe aux démarches qui sont de la compétence du Comité d'Entreprise, en termes de demande de garanties, d'accès aux documents liés au processus de vente (Voir le compte-rendu CE de la CGT du mois de janvier 2017).

Ces démarches sont pour l'instant totalement bloquées. Aucune information n'a pour l'instant été communiquée au CE, alors que dans la presse se déroule depuis plusieurs mois un feuilleton à rebondissements, avec des articles se contredisant parfois du jour au lendemain au gré des impressions des uns et des calculs politiques des autres.

Cette situation, nous pouvons la déplorer mais nous ne nous en étonnons pas ! La vente d'une usine, d'un chantier naval est une affaire entre « grands » de ce monde, ceux qui détiennent les capitaux, et les salariés sont compris dans le prix de la vente, voilà la réalité du monde du travail telle qu'ils la conçoivent. Ce n'est évidemment pas notre point de vue !

**La CGT NAVALE a développé des revendications très fermes sur lesquelles nous demandons aux différents actionnaires de se prononcer. S'ils ne le font pas, que faut-il en conclure, sinon une démonstration supplémentaire de leur volonté de faire sans les salariés ?**

Reste que ces revendications permettent de lever le lièvre.

**En matière d'emploi notamment.** La CGT revendique à terme de retrouver les effectifs à 5000 CDI que nous avons au début des années 2000. Pour cela un plan d'embauche massif doit être enclenché dès maintenant à 600 ouvriers et 200 techniciens.

Impossible ? Irréalizable ?

Nous avons appris lors du CE du mois de janvier que 510 contrats intérimaires ouvriers ont été réalisés en 2016 par STX (et seulement STX, ce chiffre ne concerne pas les entreprises sous-traitantes)... un chiffre étonnamment proche de la revendication CGT d'embaucher 600 ouvriers !

Alors, avec un carnet de commande de 10 ans, il serait impensable de ne pas continuer et amplifier les recrutements.

Au vu des politiques de précarisation des emplois, avec notamment le recours au travail détaché, utilisé aussi bien par l'Etat actionnaire que par les chantiers Fincantieri, il n'y a pas de naïveté à avoir ni sur le rôle protecteur de l'Etat ni sur les « bonnes intentions » d'un nouvel actionnaire « industriel de référence ».

**Par contre, nous avons des comptes à demander sur l'avenir de la situation des salariés.**

La seule réponse qu'apporte pour l'instant le gouvernement actuel est la mise en place du **CDIC** (contrat de travail sans date déterminée de fin autre que celle décrétée par l'employeur, sans plan ni prime de licenciement, et sans indemnité de fin de mission). Une précarisation de plus de l'emploi sur le site du chantier, acceptée et défendue, malheureusement, par d'autres organisations syndicales.

**Ce n'est pas cela l'avenir que la CGT porte.**

Cette précarité se retrouve de la même façon dans la **politique salariale** avec une grille totalement tirée vers la **SMICARDISATION**, en dessous même du SMIC concernant les seuils d'accueil ouvriers ! Il faut cesser ce scandale et relever l'ensemble des salaires.

Nous exigeons qu'**aucune délocalisation** ne soit effectuée des activités ou des personnes qu'elles soient STX ou sous-traitants, partenaires de longues dates sans lesquels nous serions incapables de réaliser à bien ces navires. Profitons de l'occasion du changement d'actionnaire pour exiger à nouveau de **réintégrer STX Solutions** dans la maison-mère.

Dans cette période où se mêlent scénarios, hypothèses, projections et ambitions électorales, le flou règne en maître sur ce dossier de la vente.

Mais il est sûr que la partie de poker entamée autour de la vente du Chantier ne présage rien de bon pour les salariés. La volonté de l'Etat dans le dossier est-elle de porter la continuité de la destruction d'emplois pérennes à Saint-Nazaire et dans les arsenaux militaires ? Fincantieri souhaite-t-il avaler un concurrent tout en profitant opportunément du marché actuel tourné vers le gigantisme des paquebots ?

Obtenir des garanties de leur part peut être un appui, un signal, mais ne soyons pas dupes : quelques soient les stratégies et calculs des actionnaires à venir, les salariés devront savoir imposer de meilleures conditions sociales. Et si l'Etat souhaite « jouer des muscles » comme cela a pu être dit dans la presse, qu'il prenne ses responsabilités et réponde aux revendications légitimes des salariés du Chantier.

**La CGT vous tiendra informés du processus enclenché de la vente au plus près des informations qui lui seront transmises.**